

Séance du 6 juillet 2017 à 19 heures
Commune de Cabrerets – Salle des fêtes

Aujourd'hui, six juillet deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Cabrerets – Salle des fêtes

Etaient présents : 44 titulaires dont 15 possédant une procuration
5 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
DOUELLE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOUS
PRADINES
ST GERY-VERS
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine, M. NOUAILLES Serge,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. PARNAUDEAU Willy
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, Mme
LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, Mme BOUIX
Catherine, Mme FAUBERT Françoise, Mme LENEVEU Hélène, M.
SAN JUAN Alain, M. TESTA Francesco, M. COUPY Daniel, M.
MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme ARNAUDET Véronique,
Mme VANBESIEN Joëlle,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREME Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
M. GILES Jérôme,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAUR Pascal, M. DIOT Fabrice,

• SUPPLEANTS :

CABRERETS
CIEURAC
LHERM
ST MEDARD
TOUR DE FAURE

M. PAULIN Peter,
M. GARD Michel,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. CICUTO Daniel,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents : 32 titulaires

ARCAMBAL
CAHORS

Mme TEULIERES Marcelle (procuration donnée à M. LABRO),
Mme LAGARDE Geneviève (procuration donnée à M. COUPY), M.
BOUILLAGUET Vincent (procuration donnée à M. SIMON), M.
SINDOU Géraud (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE),
Mme BOYER Noëlle (procuration donnée à M. TESTA), Mme
HAUDRY Sabine (procuration donnée à Mme FAUBERT), M. COLIN
Henri (procuration donnée à Mme LASFARGUES), Mme

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

CATUS	DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DELPECH Bernard (procuration donnée à Mme LENEVEU), Mme LOOCK Martine (procuration donnée à M. MUNTE), Mme BONNET Catherine (procuration donnée à M. SAN JUAN), M. DEBUISSON Guy, Mme EYMES Isabelle,
CRAYSSAC	M. VAZ Victor (procuration donnée à M. TAILLARDAS),
ESPERE	M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
LABASTIDE DU VERT	M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette (procuration donnée à M. DUJOL),
LAMAGDELAINE	M. CANCEIL Philippe,
LE MONTAT	M. CORMANE Jean-Pierre (procuration donnée à Mme ARNAUDET),
VANBESIEN),	M. MOUGEOT Jean-Paul (procuration donnée à Mme
LES JUNIES	Mme SIMON-PICQUET Agnès (procuration donnée à M. MOLINIE),
LHERM	M. REIX Jean-Albert,
MERCUES	Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
MONTGESTY	M. GALTHIE Jean-Noël,
PONTCIRQ	M. CHATAIN Thierry,
PRADINES	Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,
ST CIRQ LAPOPIE	M. MIQUEL Gérard,
ST DENIS CATUS	M. FIGEAC Philippe,
ST GERY - VERS	M. BORIES Olivier,
ST MEDARD	M. FERNANDEZ Pierre,

Etaient excusés ou absents :

17 suppléants

BOISSIERES	Mme GARRIGOU Isabelle,
BOUZIES	Mme MARMIESSE Yvette,
CAILLAC	M. MARTIN Caroline,
CALAMANE	M. FAURE Jean-Pierre,
FONTANES	M. PLANAVERGNE Jean-François,
FRANCOULES	M. COMBET Gil,
GIGOUZAC	M. OUVRARD François,
LABASTIDE DU VERT	Mme SOLIVERES Hélène,
LES JUNIES	M. BARDINA Fabien,
MAXOU	M. CHASTAGNOL Gérard,
MECHMONT	M. PONS Stéphane,
MONTGESTY	M. LEFEBVRE Jean-Yves,
NUZEJOULS	M. BESSEDE Arnaud,
PONTCIRQ	M. SOULIER Yves,
ST CIRQ LAPOPIE	M. DECREMPS Frédéric,
ST DENIS CATUS	M. RAFFY Bernard,
ST PIERRE LAFEUILLE	M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Ressources humaines**Objet : Création d'un poste de chargé(e) de mission de planification à mi-temps****A été adopté à l'unanimité**

18 JUIL. 2017

Délibération n° 25



AR PREFECTURE

046-200023737-20170706-25_06_07_17-DE
Reçu le 11/07/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 6 juillet 2017
Rapporteur : Claude TAILLARDAS

Rédacteur : Christine BRU
Service : Ressources humaines

Objet : Création d'un poste de chargé(e) de mission de planification à mi-temps

Mesdames, Messieurs,

Le Pôle Développement, Aménagement, Urbanisme et plus particulièrement la Direction de l'Urbanisme qui regroupe les services planification et instruction du droit des sols met en œuvre la politique du territoire en matière d'urbanisme.

Au regard des multiples missions, notamment l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la finalisation des démarches de PLU en cours, initiées à l'échelle communale, et des évolutions des documents d'urbanisme, il convient de renforcer l'équipe afin d'accompagner (techniquement, administrativement et juridiquement) le Grand Cahors et ses communes membres dans le cadre de l'élaboration de ces documents d'urbanisme.

De plus, pour assurer la cohérence territoriale à une échelle élargie, cet agent supplémentaire participera à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de Cahors et du Sud du Lot par le biais d'une mise à disposition de services au sein du Syndicat Mixte Fermé (SMF) du SCoT de Cahors et du Sud du Lot (en remplacement de la chargée de mission technique de la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble qui est arrivée au terme de sa propre mise à disposition).

Enfin, sous l'autorité du chef de service de la planification, le ou la future chargé(e) de mission travaillera en transversalité avec les agents de la direction de la prospective, du développement et de l'aménagement pour permettre la concrétisation du Projet de territoire élaboré par les élus communautaires et communaux.

Il est précisé que cette opération s'opère sans coût supplémentaire pour le Grand Cahors.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- De créer un poste de chargé(e) de mission à temps non complet de 17h30 par semaine (agent contractuel de catégorie A) à compter de ce jour rémunéré sur la grille des ingénieurs territoriaux ;
- b- D'approuver la mise à disposition partielle de l'agent recruté au profit du SMF du SCoT de Cahors et du Sud du Lot par avenant à la convention initiale de mise à disposition des services de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors, signée le 5 Février 2016.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

AR PREFECTURE

046-200023737-20170706-25_06_07_17-DE
Regu le 11/07/2017

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

